

**RAPPORT
du
DIRECTEUR EXECUTIF**

Terry P. Townsend

à la 62ème Réunion plénière

**COMITE CONSULTATIF
INTERNATIONAL DU COTON**

Gdansk, Pologne

Septembre 2003

M. le Président, honorables délégués à la 62^{ème} Réunion plénière du CCIC, observateurs et invités, je tiens à vous remercier de l'opportunité qui m'est offerte de m'exprimer en ce jour.

Changement structurel en cours

La filière cotonnière mondiale est confrontée à de nombreux défis. On peut citer la tendance à la baisse des prix, le déclin de la consommation par habitant en dehors des Etats-Unis, les perfectionnements des équipements textiles qui requièrent une meilleure qualité de coton, les préoccupations environnementales, les ressources limitées et les distorsions de la production et du commerce générées par les mesures gouvernementales. Il incombe au CCIC de faciliter la mise en place de changements constructifs pour faire face aux enjeux de la filière. La mission du CCIC consiste à aider les gouvernements à promouvoir une industrie cotonnière mondiale rentable et saine. Pour atteindre cet objectif, le CCIC doit développer la prise de conscience des enjeux critiques de la filière, diffuser l'information statistique et scientifique et faciliter la coopération pour résoudre les problèmes communs. Créé en 1939 lors d'une réunion internationale sur le coton, le CCIC est, depuis plus de 60 ans, une source d'informations statistiques et techniques sur les tendances de marché pour les gouvernements et la filière cotonnière mondiale. Le Comité est aussi un catalyseur pour la coopération internationale.

L'industrie cotonnière mondiale traverse une longue période de chute des prix moyens. Les variations annuelles de la production cotonnière sont déterminées par les coûts de production marginaux qui sont tombés à 50 cents la livre de fibre, voire moins, grâce au développement de nouvelles zones cotonnières et aux progrès de la technologie qui contribuent à l'augmentation des rendements et à la réduction des coûts. En conséquence, la production mondiale augmente à chaque niveau de prix, entraînant des prix moyens inférieurs à ceux des années 70, 80 et 90. Cette décennie, les prix moyens se situeront très souvent entre 50 et 60 cents USD la livre, soit entre 10 et 20 cents de moins que la moyenne des trente dernières années.

Le déclin de la consommation par habitant constitue un autre défi de l'industrie cotonnière. La demande du coton au stade du détail est en hausse, mais uniquement parce que les prix du coton sont au-dessous de la moyenne, ce qui a ralenti la substitution du polyester au coton. Malheureusement, la demande fondamentale ou sous-jacente de coton liée aux revenus croissants et aux changements des préférences des consommateurs en faveur du coton ne se renforce pas à l'échelle mondiale.

L'industrie cotonnière est en train de changer pour répondre aux défis lancés par la diminution des prix moyens et la chute de la consommation par habitant. L'ordre du jour de cette 62^{ème} Réunion plénière a pour objectif d'aider les industries cotonnières nationales à faire face à l'évolution actuelle grâce à des remèdes constructifs.

Influence des mesures gouvernementales

Même si tous les défis sont importants, celui qui consiste à développer une approche constructive au problème de distorsions de la production cotonnière causées par les mesures gouvernementales est probablement le plus prégnant cette année. Les mesures gouvernementales qui protègent les producteurs contre les fluctuations des prix de marché ont entraîné la hausse des niveaux de production et la chute des prix pour tous les producteurs. Le soutien direct des revenus et des prix offert à la filière cotonnière lors de la campagne 2001/02 s'élevait à 5,8 milliards USD à l'échelle mondiale, ce qui équivaut à plus du quart de la valeur de la production mondiale de coton. Le soutien gouvernemental à la production cotonnière est estimé à 3,8 milliards USD cette campagne, ce qui représente environ un sixième de la valeur de la production mondiale.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est le forum où se négocient les réductions des

mesures gouvernementales qui distordent la production et le commerce du coton. Il ne sera pas facile de parvenir à un accord sur ce sujet. De nombreux pays apportent leur soutien à quelque 160 produits de base agricoles, en plus du coton. Le problème du soutien agricole est rendu plus ardu par l'existence d'organisations de commerce d'Etat, l'utilisation de crédits et de garanties de crédit à l'exportation, l'application de droits tarifaires et de contingents tarifaires sur les produits agricoles, l'aide alimentaire, et bien d'autres contraintes du secteur agricoles. En outre, nombre de pays imposent des droits tarifaires sur les textiles et les vêtements, et les contingents fixés dans le cadre de l'Accord multifibres (AMF) sont encore en phase d'élimination. Par conséquent, les négociations portant sur la réduction des mesures gouvernementales pour le coton passent par des compromis complexes et les réductions des subventions et des droits tarifaires qui distordent le commerce ne seront consenties que dans le cadre des pourparlers sur l'agriculture de l'OMC.

Le CCIC a un rôle à jouer dans le processus de l'OMC. Les rapports du Secrétariat informent les gouvernements sur la nature et la portée des distorsions causées par les mesures gouvernementales. Les discussions menées dans le cadre du travail du CCIC contribuent à accroître la visibilité et soulignent la nécessité de réduire les mesures gouvernementales qui distordent la production et le commerce. Le CCIC a depuis longtemps clairement affirmé le besoin d'une évolution substantielle vers la libéralisation du commerce agricole. Les déclarations des pays présentées lors de la deuxième Réunion plénière et les débats de la troisième Réunion plénière ouvriront de nouvelles opportunités pour partager les informations et encourager une issue positive aux négociations agricoles de l'OMC.

Renforcement de la demande

Les enjeux liés à l'amélioration de la demande recevront une attention particulière au cours de cette réunion plénière. Ce thème est essentiel au succès stratégique à long terme de la filière cotonnière. En outre, l'expérience américaine démontre de manière empirique qu'il est possible de sensibiliser le consommateur au contenu des fibres, de renforcer les besoins de celui-ci pour des fibres naturelles de qualité et d'orienter les changements techniques et les tendances de la mode favorable à une utilisation accrue du coton.

Le rôle du Secrétariat dans ce domaine consiste à fournir des informations objectives sur la consommation industrielle et finale du coton, mais aussi de faciliter le travail des organismes nationaux de la filière cotonnière par la diffusion aux consommateurs de données pertinentes sur le coton. Le Secrétariat présentera un rapport sur les perspectives de l'utilisation industrielle du coton lors de la première séance plénière. Est également au programme de la première séance ouverte un rapport sur la part qu'occupe le coton dans l'utilisation industrielle mondiale des fibres sur la base d'une étude réalisée en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au cours de l'année écoulée. L'étude de la demande de fibres au stade du détail basée sur les données du commerce net des produits textiles et d'habillement en coton, revêt une grande importance pour comprendre les changements structurels de la demande de coton. Je tiens à remercier la Division des produits de base et du commerce de la FAO pour sa contribution à ce projet.

Je me réjouis aussi particulièrement du parcours du Forum international pour la promotion du coton (FIPC) et de l'engagement d'un consultant pour seconder ce dernier dans son travail. Le FIPC incarne une nouvelle approche des efforts visant à augmenter la demande par le biais de programmes nationaux financés au niveau national et menés par le secteur privé, qui mettent l'accent sur la diffusion d'informations pertinentes sur la valeur du coton aux consommateurs nationaux. Le CCIC a contribué à la création du FIPC conformément à son rôle de promotion de la coopération dans la filière cotonnière. J'ai grand espoir qu'en servant de centre d'échange de techniques qui ont fait leur preuve pour renforcer la demande de coton et qu'en offrant des

exemples concrets de programmes qui peuvent être facilement reproduits de manière rentable, le FIPC puisse jouer un rôle décisif dans le développement d'autres programmes de renforcement de la demande à l'échelle nationale. Je remercie les organisations qui, grâce à leur vision et leur engagement envers la filière cotonnière, ont souhaité rejoindre les rangs du FIPC pour promouvoir le renforcement de la demande.

La première séance ouverte traitera de l'utilisation des mélanges de coton pour améliorer la performance des produits. Cette séance sera d'un grand intérêt pour les filateurs. Elle informera des progrès récents de la technologie des fibres afin d'améliorer la performance du coton dans les mélanges et sur les catégories d'utilisations finales appropriées pour ces mélanges. Un représentant du FIPC exposera la nécessité de l'étiquetage du contenu en fibres. En effet, lorsque le consommateur est informé du contenu en fibres, il choisit généralement les produits à base de coton. Les données empiriques sont légion. Dès lors, l'étiquetage du contenu en fibres sur les produits vendus au détail est une composante primordiale pour tout programme de renforcement de la demande de coton.

L'amélioration de la qualité et des méthodes d'évaluation de la qualité du coton s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de renforcement de la compétitivité de la filière. La deuxième séance ouverte étudiera les nouvelles possibilités d'évaluation de la qualité du coton. A cette occasion, des présentations sur les techniques de mesure de la teneur en fibres courtes, du collage et des neps sont prévues, ainsi que des informations concrètes sur les coûts et la logistique nécessaires à la mise de place de programmes nationaux d'évaluation par des instruments. Comme il a été remarqué lors de la précédente réunion plénière, les programmes d'évaluation de la qualité avec de tels instruments sont supérieurs aux méthodes traditionnelles de classement manuel. De plus, les exigences des filateurs poussent les producteurs à établir ces systèmes en fonction de mesures objectives représentatives des qualités intrinsèques de filabilité du coton. L'objectif de la deuxième séance ouverte est d'aider les pays à adopter des programmes d'évaluation de la qualité par des instruments en vue d'améliorer la compétitivité du coton.

Bonnes pratiques commerciales

Les gouvernements ont pour rôle principal de garantir la primauté du droit et le CCIC a approuvé les concepts du respect des contrats et de l'application des sentences arbitrales valables. Les manquements aux contrats constituent un problème de taille dans la filière cotonnière. Des rapports provenant de membres du Comité pour la coopération internationale entre les associations cotonnières (CICCA) montrent que plus de la moitié des sentences arbitrales internationales rendues en relation avec le commerce cotonnier ne sont pas respectées. Le Secrétariat travaille depuis plus d'un an avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et le Centre international de recherches pour le règlement des conflits afin de mesurer la portée de ce problème pour le coton, d'en déterminer les causes et d'identifier des situations dans lesquelles les sentences arbitrales internationales ne sont pas exécutoires en vertu des lois de certains pays. M. Neal Gillen est le représentant du CCIC auprès de la CNUDCI et son travail est grandement apprécié.

La troisième séance ouverte traitera du problème du non-respect des contrats sous un nouvel angle, non pas celui du règlement des conflits par l'arbitrage, mais celui de la réduction des contentieux en minimisant les controverses sur la qualité. Des associations membres du CICCA et des représentants de l'industrie textile et du négoce feront un exposé de leurs points de vue. Avec à la deuxième séance ouverte portant sur l'évaluation de la qualité du coton, cette troisième séance ouverte peut fournir des informations sur le perfectionnement des techniques de mesure et la fixation de paramètres spécifiques de qualité du coton dans les contrats afin d'accroître l'efficacité du négoce du coton.

Séminaire technique

La réunion du Comité sur la recherche en matière de production cotonnière, qui se déroulera pendant la quatrième séance ouverte, abordera le thème « L'effet des progrès en matière de traitement sur la demande de coton de qualité ». Dix orateurs décriront les efforts menés dans leur pays pour améliorer la qualité du coton, notamment dans les domaines de la culture, des nouvelles techniques de classement, des méthodes de traitement du coton collant, de la sélection des balles de coton qui constitueront le mélange pour une qualité optimale, des mesures prises pour encourager la réduction de la contamination, du lien entre la qualité du coton et les neps dans les filés et des nouvelles technologies utilisées dans la filature du coton.

Le Secrétariat met l'accent sur les séminaires

Le Secrétariat est engagé dans une longue liste de projets. Il fournit des rapports statistiques hebdomadaires, mensuels et annuels sur la situation cotonnière mondiale, des rapports mensuels sur l'offre et la demande de coton extra-fin, ainsi que des rapports annuels sur les mesures gouvernementales, les changements de l'offre et de la demande de coton, la structure du commerce et l'évolution du commerce électronique. Il publie également des rapports techniques trimestriels sur les recherches cotonnières et des rapports annuels sur les coûts de production, les pratiques de production et les recherches actuelles sur le coton. L'année dernière, le Secrétariat a fourni des informations techniques sur la biotechnologie du coton et publiera cette année un manuel sur le commerce du coton.

Le Panel consultatif du secteur privé (PCSP) s'est réuni avec le Secrétariat et la Commission permanente en mai à Washington. Le PCSP a passé en revue l'ensemble des publications du Secrétariat pour évaluer leur utilité, leur impact et leur intérêt pour le secteur privé. Grâce aux recommandations du PCSP, le Secrétariat peut améliorer certaines publications et arrêter celles de moindre intérêt. L'économie de temps ainsi obtenue permettra de se concentrer sur l'organisation d'un plus grand nombre de séminaires et d'ateliers en coopération avec les agences de coordination et les délégués de la Commission permanente. Je tiens à remercier le Président du PCSP, M. Andrew Macdonald, et tous les membres du Panel pour leur soutien et leur aide. Comme l'a fait remarquer le Président de la Commission permanente, les membres du PCSP travaillent, à leurs propres frais, à garantir la pertinence du travail du CCIC pour le secteur privé et leurs contributions sont grandement appréciées.

Voici quelques exemples de la nouvelle orientation prise vers les séminaires et les ateliers. Le Secrétariat a travaillé avec l'agence de coordination au Burkina Faso pour organiser un atelier sur la gestion des risques liés aux prix en février et avec le délégué russe de la Commission permanente pour accueillir un séminaire sur le développement des opportunités pour le commerce des textiles de coton en juin à Washington. Le Secrétariat s'est également joint à l'agence de coordination en Ouzbékistan pour contribuer à la préparation de la conférence internationale sur le coton à Tachkent en novembre.

Le Secrétariat a participé à l'organisation des réunions régionales du réseau technique. Il a contribué à l'organisation et au bon déroulement de la troisième Conférence mondiale sur les recherches cotonnières (WCRC-3), qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, en mars 2003. Environ 300 chercheurs originaires de 40 pays ont répondu à l'invitation. La réunion a permis de sensibiliser les participants aux derniers résultats des recherches et d'encourager une des normes plus élevées pour le transfert de la technologie appliquée au coton. Il y a lieu de souligner la qualité exceptionnelle des présentations sur la lutte intégrée des ravageurs, le coton génétiquement modifié, ainsi que l'amélioration des normes de classement et des méthodes de vulgarisation. Les organisateurs locaux ont travaillé assidûment pour garantir le succès de la WCRC-3.

Le Secrétariat a participé à un projet financé par le Fonds commun pour les produits de base (CFC) pour élaborer un dictionnaire sur le coton. Il a également supervisé les projets du CFC sur la lutte contre le ver de la capsule en Asie et en Afrique, un projet de gestion des risques liés aux prix en Afrique de l'Est et du Sud et un projet d'émission de certificats d'entreposage en Afrique de l'Est et du Sud. Au total, le Fonds commun a approuvé dix projets sur le coton d'une valeur de plus de 20 millions USD en dons et emprunts. Le travail réalisé par le CFC sous la direction de Rolf Boehnke est très apprécié.

Réunions plénières

L'objectif de la réunion plénière est de se rencontrer et de progresser au travers d'accords de coopération et d'amélioration. Les réunions sont également un lieu d'échange sur les perspectives de l'offre, de l'utilisation et des prix du coton, sur l'évolution des mesures gouvernementales qui affectent la filière cotonnière et de rapports des pays et des organisations. Le Comité d'organisation en consultation avec le Secrétariat et la Commission permanente ont orienté l'ordre du jour de cette 62^{ème} Réunion sur les principaux enjeux auxquels sont confrontés tous les segments de la filière mondiale. Je souhaite rendre hommage au travail accompli par les membres de la Gdynia Cotton Association (GCA) et le gouvernement polonais pour organiser cette réunion et je les remercie chaleureusement pour leur hospitalité.

Nouveaux membres

Je souhaite la bienvenue aux délégués des pays non membres qui participent à cette réunion en tant qu'observateurs. Tous les participants aux réunions plénières du CCIC sont les bienvenus et j'espère que vous rejoindrez bientôt les rangs du Comité. L'adhésion au CCIC est importante pour tous les pays qui produisent, consomment ou commercialisent du coton. Elle offre comme avantage tangible un meilleur accès aux données statistiques et techniques du Secrétariat. L'adhésion au CCIC représente une source de financement accrue pour la recherche sur le coton grâce au Fonds commun pour les produits de base. Plus important encore, l'adhésion permet à chaque filière cotonnière, y compris les industries textiles cotonnières, de participer pleinement aux discussions de la fraternité des pays cotonniers sur les enjeux de portée et de signification internationales sur le coton.

Commission permanente

La Commission permanente a fonctionné très efficacement tout au long de l'année écoulée. La Commission permanente a étudié sérieusement la question du budget du Secrétariat et elle a relevé le besoin pour tous les membres de verser leur contribution financière dans les délais fixés. Sa décision de soutenir le travail du FIPC en consacrant une partie des fonds du plan d'action à l'engagement d'un consultant pour la promotion du coton est une avancée stratégique significative pour la filière cotonnière. La Commission permanente et ses représentants, M. Ajai Malhotra, Mme Chigozie Obi-Nnadozie, M. Luc Devolder et M. James Johnson méritent largement d'être félicités pour leur travail au cours de l'année écoulée.

Je remercie les pays membres de me donner le privilège de les servir en tant que directeur exécutif et je me réjouis d'avance du succès de la 62^{ème} Réunion plénière.